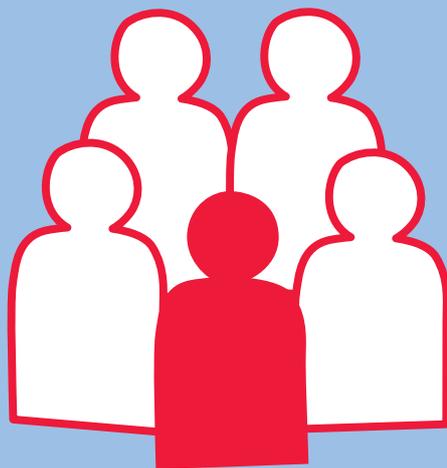


GROUPE

6



# Administrations et entreprises publiques

## Élections sociales Chambre des Salariés

2024 —  
Vote par correspondance

[elsoc.lu](http://elsoc.lu) — [ogbl.lu](http://ogbl.lu) —   

Liste

2

**OGB•L**  
— LE SYNDICAT



# Pas de blabla

## Notre bilan 2019-2024

**300 délégués dans le secteur public sont les garants de conventions collectives sûres et de qualité.**

Toutes les conventions collectives de travail (CCT) dans le secteur public sont négociées par l'OGBL. **95%** de ces conventions collectives sont négociées sous la direction directe de l'OGBL, dont les principales conventions cadres dans les communes du Sud, à l'Etat ou chez Encevo. Les compétences de l'OGBL en matière de négociation ont été déterminantes pour la conclusion de la nouvelle CCT de la Ville de Luxembourg, attendue depuis des années. Chez POST Luxembourg, la convention collective a enfin pu être améliorée grâce à l'engagement de l'OGBL. Au niveau nationale, l'OGBL négocie actuellement **232 conventions collectives.**

**L'OGBL a défendu l'index**

L'OGBL a comme **SEUL** syndicat refusé de signer l'accord "tripartite" de mars 2022 qui prévoyait le versement d'une seule tranche indiciaire **tous les 12 mois.** La fermeté de l'OGBL a conduit à la conclusion d'un nouvel accord en septembre 2022 qui a rétabli le fonctionnement normal de l'indexation des salaires et des pensions. **Trois tranches indiciaires** supplémentaires ont été versées, ce qui correspond à un maintien du pouvoir d'achat de 7,7%. Depuis 2019, 6 tranches indiciaires au total ont été versées, ce qui correspond à une augmentation salariale totale de **15,97%**, en plus des augmentations salariales prévues par les conventions collectives.

**Enfin un ajustement du barème de l'impôt**

En mars 2023, dans le cadre d'une nouvelle tripartite, l'OGBL a obtenu enfin une adaptation (partielle) du barème pour limiter ses pertes : un **crédit d'impôt** équivalent à l'impact fiscal de **2 tranches indiciaires** en 2023, un **ajustement du barème** prenant en compte 2,5 tranches indiciaires au 1<sup>er</sup> janvier 2024 qui ont été ensuite portées à **4 tranches indiciaires** (sur les 8 dues) par le nouveau gouvernement.

## Nos revendications :

Une convention collective de travail (CCT) unique pour l'ensemble des administrations communales et étatiques.

L'application du point indiciaire supérieur pour l'ensemble des administrations communales et étatiques.

Aucune perte de salaire pour le salarié en cas de changement de communes ou d'administrations.

L'alignement des conditions salariales et de travail de Post Luxembourg à celles en vigueur dans les services publics.

L'amélioration des primes pour les services de permanence.

Un droit à la déconnexion qui garantit un véritable repos et de concilier vie professionnelle et vie privée.

Une meilleure organisation du temps de travail afin de mieux harmoniser vie professionnelle et vie privée.

De meilleures conditions de travail par une politique d'embauche offensive. Le manque de personnel augmente la pression sur les salariés et détériore gravement les conditions et le climat de travail.

La protection du secteur public contre toute externalisation et privatisation.

Le LCGB et la CGFP/FGFC ont capitulé devant le gouvernement de l'époque en ce qui concerne l'index. Le LCGB dit se retrouver dans le programme gouvernemental actuel, favorable au patronat et au capital, qui pourrait signifier une détérioration du droit du travail, du temps de travail, une privatisation des systèmes de santé et de pension. Le syndicat des fonctionnaires FGFC (Fédération générale des fonctionnaires communaux) défend les intérêts des fonctionnaires communaux contre ceux des salariés.

Liste

2

**OGBL**  
— LE SYNDICAT

**Votez OGBL pour  
imposer ses  
revendications  
pour les  
administrations  
communales et  
de l'état**

**L'OGBL :  
indépendant,  
critique et fort.**

**que des  
actes!**



# Administrations et entreprises publiques



**Christian Biot**

Administration communale de Sanem

*Président de la délégation libéré  
Assesseur au tribunal de travail  
Membre de la commission de négociation*



**Frank Birden**

Ville de Luxembourg

*Délégué libéré  
Membre de la commission paritaire  
Membre de la commission de négociation*



**Tom Geditz**

Administration des Ponts & Chaussées

*Secrétaire de la délégation  
Délégué libéré des salariés de l'Etat Assesseur  
au tribunal de travail  
Membre de la chambre des salariés  
Membre de la commission de négociation*



**Christian Keller**

Ville d'Esch-sur-Alzette

*Président de la délégation libéré  
Membre de la chambre des salariés Membre  
de la commission de négociation*

# Nos candidats

Liste  
**2**



**Pierre Kremer**

Encevo

*Vice-président de la délégation libéré  
Membre suppléant de la chambre des salariés  
Membre de la commission de négociation*



**Georges Reuter**

Encevo

*Président de la délégation libéré  
Membre suppléant de la chambre des salariés  
Membre de la commission de négociation*



**Guy Scholzen**

Administration des Ponts & Chaussées

*Président de la délégation libéré  
Assesseur au tribunal de travail  
Membre de la chambre des salariés Membre  
de la commission de négociation*



**Joël Schwinniger**

Administration des Ponts & Chaussées

*Vice-président de la délégation libéré  
Membre de la commission  
« maladies de longue durée » de l'Etat  
Membre de la commission de négociation*

La documentation pour  
l'élection de la Chambre des  
Salariés vous est adressée  
par courrier postal

1



Chambre des salariés

# Comment voter ?

Remplissez votre  
bulletin de vote en  
utilisant l'une des deux  
méthodes valables

2



**OGB·L**  
— LE SYNDICAT

Liste  
**2**

Préparez l'envoi  
de votre bulletin

3

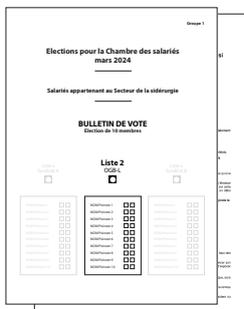


Postez le bulletin  
au plus tard le  
8 mars 2024

4



Exemple Groupe 1



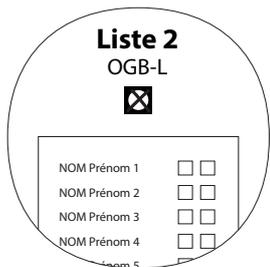
bulletin de vote et notices d'instructions



enveloppe neutre



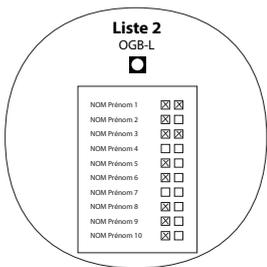
enveloppe de renvoi



**Votez OGBL, Liste 2**

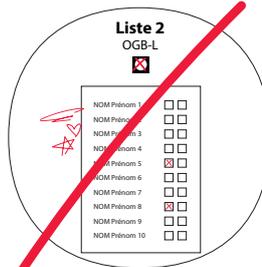
Pour renforcer l'OGBL et envoyer ainsi un signal fort au gouvernement et au patronat, **la méthode la plus sûre et la plus simple consiste à cocher ou noircir le cercle au-dessus de la Liste 2 - OGBL!**

Exemple Groupe 1



**Une autre méthode**

consiste à attribuer vos **8 voix** par l'apposition d'une croix dans une ou les deux cases derrière les noms des candidat-e-s de l'OGBL, Liste 2. Chaque croix vaut un suffrage.

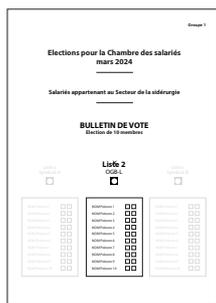


**Il ne faut pas**

- noircir le cercle au-dessus de la liste ET donner en même temps des voix aux candidats individuels
- mettre une marque quelconque sur le bulletin de vote
- attribuer plus de voix que le nombre maximal défini par groupe

**Dans les trois cas, le bulletin est nul!**

Exemple Groupe 1



bulletin de vote

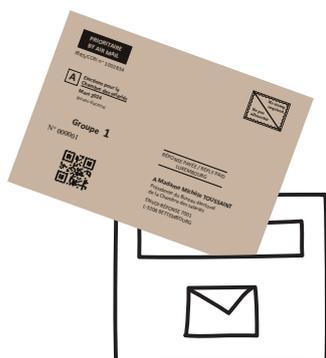


enveloppe neutre



enveloppe de renvoi

Placez votre bulletin de vote dans la petite enveloppe neutre. Ensuite, insérez l'enveloppe neutre dans l'enveloppe de renvoi et fermez-la!



Déposez l'enveloppe de renvoi dans une boîte aux lettres de la poste au Luxembourg ou à l'étranger et ce **suffisamment tôt afin qu'elle parvienne au président du bureau électoral au plus tard le 12 mars 2024.**

Le port est payé par le destinataire. Vous ne devez donc pas affranchir l'enveloppe, ni au Luxembourg ni à l'étranger.